

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IDRAC COMPETENCES
COMMERCE ET INTERNATIONAL
FERNANDEZ Caroline
04.72.85.72.30
caroline.fernandez@esail.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Concours
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac ou équivalent

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Créée en 1998, cette certification répond au besoin de former des architectes d'intérieur capables de concevoir des espaces intelligents et fonctionnels, d'analyser les contraintes d'un bâtiment à une échelle différente mais complémentaire à celle de l'architecte, au service de la valorisation optimale de l'utilisation d'un bâtiment. L'architecte d'intérieur est à la fois un créatif, un concepteur et un maître d'œuvre qui intervient sur tous les espaces intérieurs, construits ou neufs, publics ou privés, pérennes ou éphémères. Il est capable d'imaginer un espace intelligent, d'aborder les problématiques d'image ou d'ambiance et d'organiser dans le moindre détail la rencontre entre les matériaux. C'est un créateur polyvalent qui sait analyser les contraintes d'un bâtiment à une échelle différente de celle de l'architecte et assurer la maîtrise d'œuvre de ses réalisations. L'architecte d'intérieur conçoit un espace à l'intérieur d'un cadre bâti en fonction des aspirations du client en s'appuyant sur une analyse des lieux afin d'intégrer les contraintes et potentialités à mettre en valeur. Il réalise des esquisses afin de proposer des concepts d'aménagement des espaces, élabore les plans sur papier et ordinateur en prenant en compte les contraintes financières, techniques et les normes. Il présente et fait valider le projet définitif à son client. Enfin, il conduit le projet en choisissant les prestataires, planifie les travaux, organise les réunions de chantier jusqu'au procès-verbal de réception des ouvrages avec, si besoin l'établissement des réserves. Le besoin en compétences du marché adressé par cette certification professionnelle est de disposer de créateurs en architecture d'intérieur compétents, créatifs et polyvalents.

Contenu et modalités d'organisation

Analyse du projet d'Architecture intérieure Conception du projet d'architecture intérieure Définition technique des travaux d'architecture intérieure, sélection des entreprises et pilotage du chantier Conduite, gestion et développement d'une activité d'architecture intérieure

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Architecte d'intérieur - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions						
Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00396238	du 01/09/2024 au 30/09/2029	Bordeaux (33)	IDRAC COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL		MON COMPTE FORMATION	FPC
00504245	du 01/09/2025 au 30/09/2030	Bordeaux (33)	IDRAC COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL		MON COMPTE FORMATION	FPC